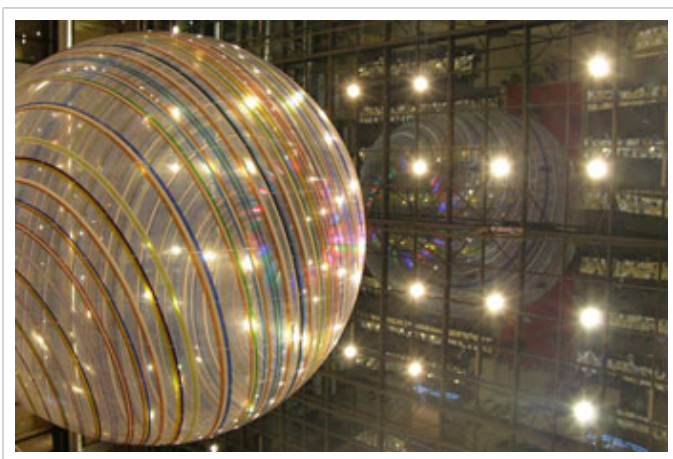




## Une Europe qui agit pour répondre aux défis d'aujourd'hui



© Sylvain Dubuisson/SGPFUE - photo SGAE

• Le : 31.12.2008

Les six mois de la présidence française ont d'abord été marqués par une série de crises internationales (conflit en Géorgie, crise financière et économique) dans lesquelles l'Union européenne a su jouer un rôle déterminant grâce à sa capacité à agir de manière réactive, volontaire et unie. Par ailleurs, la présidence a maintenu le cap sur les priorités qu'elle s'était fixées dès le départ : la lutte contre le changement climatique (avec l'adoption du "paquet énergie/climat"), la politique migratoire (avec l'adoption du pacte européen sur l'asile et l'immigration), la politique agricole commune (avec l'adoption du "bilan de santé" de la PAC et le lancement du débat sur l'avenir de la PAC), la politique européenne de sécurité et de défense (un nouvel élan avec un programme concret et opérationnel). Enfin, ces six mois ont été marqués par des avancées importantes dans tous les secteurs de l'action de l'Union notamment dans le domaine économique et financier, dans le secteur social, sur le plan culturel mais aussi au niveau international (avec 8 sommets entre l'UE et ses principaux partenaires internationaux dont le sommet de Paris dans le lancement de l'Union pour la Méditerranée).

Les six mois de la présidence française ont été marqués par une **série de crises internationales qui ont testé la capacité de l'Union européenne à apporter des réponses collectives** à des problèmes essentiels. L'Union européenne a pu relever ces défis et jouer un rôle déterminant dans le traitement de ces crises en étant unie et déterminée. Elle a ainsi agi de manière décisive dès le 12 août en Géorgie pour permettre une cessation des hostilités et contribuer à la recherche d'une paix équilibrée qui doit encore être consolidée. Confrontée à une crise financière mondiale sans précédent depuis le krach de 1929, elle a su tirer parti de l'atout formidable que représente l'euro et éviter l'effondrement du système bancaire en mettant sur pied de manière pragmatique un plan de sauvetage qui s'est vite imposé comme la référence au niveau mondial. Face à la crise économique, elle a réussi à rapidement définir une stratégie pour les 27 Etats membres qui mobilise de manière coordonnée une même "boîte à outils" et utilise tout le potentiel des politiques communes européennes.

Mais, dans ce contexte très difficile, la présidence a **maintenu le cap sur les priorités qu'elle s'était fixées au départ**. Elle les a

poursuivies méthodiquement en travaillant en partenariat avec la Commission et le Parlement européen. Ainsi, la présidence française a engagé l'Europe à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique sur la base d'un accord historique qui renforce sa crédibilité dans la perspective des futures négociations internationales. Elle a fixé le cadre de référence en matière de politiques migratoires pour les années à venir, notamment à travers le Pacte sur l'immigration et l'asile. Elle a obtenu un accord sur le "bilan de santé" de la politique agricole commune qui constitue un jalon essentiel vers une politique commune qui réponde mieux aux défis de la sécurité sanitaire, de l'équilibre territorial, du développement rural et de la protection de l'environnement. Elle a enfin donné un nouvel élan à la politique européenne de sécurité et de défense fondée sur une analyse commune des nouveaux risques et un renforcement de ses capacités opérationnelles pour y répondre de manière efficace.

Au-delà, ces six mois de présidence ont été marqués par des **avancées importantes dans tous les secteurs de l'action de l'Union** qu'ils soient international, économique, financier, social ou culturel. Cette action est détaillée dans [ce document](#) qui dresse un bilan des principaux résultats de la présidence française et les met en perspective avec les échéances qui marqueront les prochains mois. L'année 2009 devra en effet permettre de poursuivre le travail mené par la présidence française dans le cadre du trio qu'elle constitue avec les présidences tchèque et suédoise. Celles-ci auront notamment à suivre la mise en œuvre de la feuille de route adoptée par les chefs d'Etat et de gouvernement pour une **entrée en vigueur du traité de Lisbonne** avant la fin de 2009. Le Conseil européen de décembre 2008 a en effet convenu, d'une part, que si le traité de Lisbonne entre en vigueur, une décision sera prise pour que la Commission puisse continuer de comprendre un ressortissant de chaque État membre. D'autre part, il s'est accordé pour que les garanties nécessaires soient apportées pour répondre aux préoccupations exprimées par le peuple irlandais sur la politique fiscale, la famille et les questions sociales et la politique de sécurité et de défense. Enfin, et sous réserve que les travaux de suivi détaillés sur ces questions soient achevés de manière satisfaisante d'ici la mi-2009, le gouvernement irlandais s'est engagé à rechercher la ratification du traité de Lisbonne d'ici la fin du mandat de l'actuelle Commission.

Ayant expérimenté avec succès des pratiques politiques et institutionnelles davantage en phase avec les exigences d'un monde nouveau, l'Union européenne est **en bonne position pour assumer ses responsabilités globales avec lucidité et ambition en défendant et promouvant les valeurs qui inspirent son projet depuis l'origine**. Unie et solidaire, elle permettra ainsi de mieux protéger les intérêts des citoyens européens et de mieux faire entendre la voix de l'Europe dans le monde.

Date de la mise à jour : 08.01.2009

---

 [Europa\\_podejmuje\\_dzialania\\_wobec\\_aktualnych\\_wyzwan.pdf](#) (pdf, 37 Kb)

 [Presidence\\_francaise\\_\\_Bilan\\_et\\_perspectives.pdf](#) (pdf, 414 Kb)

 [French\\_Presidency\\_\\_Review\\_and\\_outlook.pdf](#) (pdf, 338 Kb)

 [Franzoesische\\_Praesidentschaft\\_\\_Bilanz\\_und\\_Zukunftsaussichten.pdf](#) (pdf, 435 Kb)

---